



Quels leviers pour l'emploi ?

Contribution au débat « France stratégie 2017-2027 »

Combattre le chômage et la précarité

Constat

Le fonctionnement du marché du travail actuel est d'une grande violence. Il divise les salariés en trois grandes catégories :

- les exclus du marché du travail qui vivent des minima sociaux et des solidarités familiales,
- les précaires qui ne peuvent vivre de leur revenu et alternent entre périodes de travail et périodes de chômage,
- les « *stabilisés* » qui bénéficient d'un emploi relativement stable mais qui sont stigmatisés et pressurisés car considérés comme « *privilégiés* ».

Ce fonctionnement génère un climat particulièrement délétère, destructeur du lien social. La peur de sombrer dans la précarité et l'exclusion va, en effet, pousser les citoyens à adopter des comportements qui ne vont pas dans le sens de l'efficacité économique et de l'égalité républicaine. Ainsi, ils vont chercher à préserver leurs proches, en particulier au sein du cercle familial, afin d'éviter le déclassement. Et plutôt que de bénéficier du talent des autres pour une élévation générale du niveau, ils vont, au contraire, essayer de les brider via différents stratagèmes :

- les élites, les classes supérieures et les classes moyennes se protègent, chacun à son niveau :
 - en limitant l'accès aux études supérieures via le coût des études et en masquant l'information
 - en défendant les politiques de protection du patrimoine
 - en usant du népotisme pour trouver des postes,
 - en poussant pour la ghettoïsation qui permet de garantir à leurs enfants de bénéficier d'écoles plus performantes que celles des classes inférieures,
- les précaires se protègent en évitant que les exclus bénéficient d'aides, ce qui se traduit principalement par un vote pour les partis d'extrême droite.

Toutes les politiques libérales des dernières décennies, qui précarisent le salariat et détruisent les classes moyennes, amèneront inexorablement le pays dans une impasse sociale. La loi travail se situe malheureusement dans cette perspective. Il s'agit donc d'arrêter les modifications à la marge et d'essayer de repenser complètement le fonctionnement du marché du travail.

Objectifs

- Sécuriser les emplois précaires.
- Intégrer les exclus.
- Tenir compte des variations des charges des entreprises.
- Créer un vaste marché de l'emploi où les changements d'employeur s'apparentent à des mutations.
- Garantir la formation tout au long de la vie professionnelle.

Propositions

Distinguer deux catégories d'emplois (système « *clams* ») :

- Les emplois structurels (équivalent des CDI actuels)
- Les emplois conjoncturels (pour remplacer les CDD actuels).

Le but serait de protéger l'emploi conjoncturel :

- Création d'entreprise « *d'emplois conjoncturels* » qui permettront de fournir aux entreprises les emplois conjoncturels nécessaires (obligation de passer par ce type d'entreprise pour ce type de prestation, suppression des CDD et de l'intérim)
- Les salariés employés par les entreprises « *d'emplois conjoncturels* » seront payés pendant les périodes d'inter-missions (contrat type CDI), ce surcoût sera assuré par une taxe commune à toutes les entreprises, par un surcoût du taux horaire lors des prestations et par les entreprises « *d'emplois conjoncturels* » (proportions à définir)
- Les entreprises « *d'emplois conjoncturels* » bénéficieront d'un accès privilégié aux financements pour former les salariés pendant les périodes d'inter-mission (en fonction des besoins des entreprises et des aspirations des salariés).
- Le salarié réalisant une mission conjoncturelle bénéficiera d'une prime en fin de mission qui diminuera en fonction de la durée de la mission.
- Les missions devront être localisées dans un périmètre géographique prédéfini, en fonction de différents critères (à définir). Une indemnité permettra de compenser les distances kilométriques.

Par ailleurs il faudrait :

- Créer un site Internet public, dédié à l'emploi et accessible à tous, permettant de consulter tous les postes disponibles pour une qualification donnée sur un secteur donné. Le site sera alimenté directement par les employeurs pour poster les annonces.
- Simplifier les changements inter-entreprise, notamment en garantissant les acquis (congés, ancienneté, ...).
- Créer une prime d'attractivité pour les emplois non pourvus qui augmente en fonction du temps (prime accordée sous réserve que la personne reste ensuite suffisamment longtemps).
- Garantir le financement des formations.
- Fournir aux entreprises un service public de résolution de conflit, en particulier en cas d'inadéquation au poste (analyse du problème : relation humaine, problème de compétence, ou problème lié à la hiérarchie et proposition de résolution : formation, encadrement du personnel, mutation, etc).
- Interdire les licenciements économiques si l'entreprise ne rencontre pas de difficultés financières graves ou d'impasses économiques.
- Réfléchir sur une nouvelle baisse du temps de travail avec un lissage possible au cours de la carrière (possibilité de moins travailler quand les enfants sont jeunes et de compenser en travaillant plus quand ils sont grands)
- Créer un site Internet rassemblant l'ensemble des connaissances scientifiques. La gestion du contenu des différents domaines sera réalisée par les universités et les organismes de recherche en fonction des domaines de compétences. Chaque sujet sera présenté par différentes *vues*, chaque vue présentant le sujet pour un niveau de compétence du lecteur (niveau allant du simple profane à l'expert). Cette approche rendra possible l'utilisation du site à chaque étape de la scolarité. Les sciences molles seront bien sûr présentes. Pour les sujets ne présentant pas de consensus, les différentes thèses seront exposées. Les citoyens auront la possibilité de rajouter des commentaires et précisions, visibles par tous, sur les différents sujets.
- Percer la bulle immobilière afin d'éviter que l'immobilier n'absorbe une grande partie des revenus (par exemple un terrain de 120 000 € représente 10 ans de SMIC alors qu'il ne

demande aucune heure de travail) :

- Plafonner les prix des terrains à 1/100 de SMIC mensuel le mètre carré (hors assainissement)
- Augmenter les taxes sur les terrains constructibles non bâtis.
- Affecter 50% des dépenses d'énergie du logement à la charge du propriétaire.
- Augmenter l'impôt sur les plus-values immobilières.
- Ne plus distribuer les allocations logements si les loyers sont trop élevés (s'appliquerait uniquement pour les nouveaux baux).

Remarque : comme ce système permettrait théoriquement de ne plus avoir de chômage, le rôle anti-inflationniste du chômage, tel qu'il est utilisé dans le système actuel, ne pourra plus être réalisé (seuil du NAIRU). Il faudra donc trouver un autre système anti-inflationniste, certainement via le plafonnement des salaires par échelon (ajout d'un salaire maximum à chaque échelon des conventions collectives possédant un salaires minimum).